

Réservation — cochez vos choix —Places limitées

Dates	Forfait 6 jours	Journée 13€ /17€	Matin	Repas	Après midi
24/10/11	80€	13€			
25/10/11		13€			
26/10/11		17€	Journée monstres		
27/10/11		13€			
28/10/11		17 €	Cité de l'espace		
31/10/11		13 €			

Pas de remboursement possible, sur le forfait proposé



Pas de remboursement possible, sur le forfait proposé



Dates	Forfait 6 jours	Journée 13€ /17€	Matin	Repas	Après midi
24/10/11	80€	13€			
25/10/11		13€			
26/10/11		17€	Journée monstres		
27/10/11		13€			
28/10/11		17 €	Cité de l'espace		
31/10/11		13 €			

Coupons d'inscriptions : celui du haut est à conserver par les familles pour le suivi des inscriptions, le **coupon du bas** est à détacher et à remettre **signé** avec le **paiement** à la Communauté de Communes du Nord-Ouest Audois à Soupex ou dans un des sites : Montmaur, Peyrens ou Souilhanel.

ACCUEIL DES SITES

Ouverture de l'Accueil de Loisirs : 7H30
Fermeture de L'Accueil de Loisirs : 18h30

Les enfants sont accueillis à la demi-journée,
à la journée ou au forfait semaine.

Tarifs pour une journée classique : 13 €

Pour les familles ayant droit aux bons CAF ou MSA, la participation familiale sera de :

- 9,60 € après déduction des bons à 3,40€
- 7 € après déduction des bons à 6€
- 5 € après déduction des bons à 8€

Tarifs journée avec sortie : 17 €

- 13,60 € après déduction des bons à 3,40€
- 11 € après déduction des bons à 6€
- 9 € après déduction des bons à 8€

Exemple de tarif forfait proposé : 80 €

- 59,60 € pour les bénéficiaires des bons à 3,40€
- 44 € pour les bénéficiaires des bons à 6 €
- 32 € pour les bénéficiaires des bons à 8 €

Pas de remboursement possible, sur le forfait semaine

Tarifs à la demi-journée

- Accueil à la demi-journée : 4,50€
- Repas : 4€

« Le SIMEP »
Peyrens
04/68/60/46/15

« Le SIRS »
Souilhanel
04/68/60/07/01

Port pro directrices : 06/16/46/14/33

Accueils de Loisirs

Communauté de Communes
du Nord-Ouest Audois

Programme des vacances
d'octobre
soit du 24 au 31 Oct. 2011



CCNOA
Route de Castelnaudary—11320 Soupex
04.68.60.66.43
06.18.19.85.99




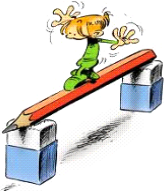
@: averseng@ccnoa.fr

PEYRENS



Pendants les vacances l'accueil des enfants se fera sur l'Accueil de PEYRENS. Nombres de places limitées. Inscription avant le mardi 11 Octobre !

DU 24 AU 31 OCT. 2011

LUNDI 24	MARDI 25	MERCREDI 26
<p>Création d'une piñata</p> <p>Je customise mon tee-shirt</p>  <p>Set « les fantômes de l'espace »</p>	<p>On prépare la fête des MONSTRES</p> <p>Pêche GRRRrrrr</p> <p>Chamboule monstres</p> <p>A nos Masques !!</p>	<p>On fait la fête, toute la journée ! </p> <p>Différents stands pour rire et s'amuser. Maquillages « Viens d'déguisé^^ »</p>
JEUDI 27	VENDREDI 28	LUNDI 31
<p>Mon Book « l'espace »</p> <p>Cadre photos « avions »</p> <p>Jeux collectifs « les zinzins de l'espace »</p> 	<p>EN ROUTE POUR « LA CITE DE L'ESPACE »</p> <p>Départ de Peyrens à 8h</p> <p>Retour vers 18h</p> 	<p>On finit notre Book</p> <p>Si on crée un jeu ?</p> <p>On l'inaugure</p> 



Fonctionnement pour l'année :

Attention les Accueils seront **fermés** pour les vacances de Noël, la deuxième semaine des vacances d'hiver (février) et la deuxième semaine des vacances de printemps (avril).

Le planning des activités vous est proposé à titre indicatif, il pourrait y avoir des modifications en fonction de l'activité elle-même où des conditions météorologiques

Journée type en Accueil de Loisirs

7h30-9h00	Accueil / temps libre	13h30 - 14h00	Accueil / temps libre
9h00 - 9h30	Histoire / Chansons	14h00 - 15h30	Ateliers
9h30 - 11h00	Ateliers	15h30 - 16h00	Jeux au choix
11h00 - 11h30	Jeux au choix	16h00 - 16h30	Goûter
11h30 - 12h00	Le « on se parle » de la matinée	16h30 - 17h00	Le « on se parle » de l'après-midi
12h00 - 13h30	Repas temps libre	17h00-18h30	Retour au calme Départ échelonné On se dit au revoir



Nom et prénom de l'enfant :

Adresse

Inscription pour l'Accueil de Loisirs de :

Peyrens (-6ans) **OU** Souilhanel (+6ans)

⇒ Possibilité de garder les fratries sur le même site.

IMPORTANT :

Il y aura possibilité d'inscrire ou d'annuler l'inscription d'un enfant 8 jours avant la date prévue de l'accueil, sauf pour les journées sorties, les mini-séjours et les séjours, ou l'annulation devra intervenir au moins 15 jours avant. Toute inscription si elle n'est pas annulée dans les délais sera ferme et définitive et toute absence non justifiée par un certificat médical sera facturée.

Date d'inscription : ___/___/___

Signature du responsable légal :